



BULLETIN COMMUNAL INTERMÉDIAIRE

JUIN 2020



Au nom du Conseil Municipal, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée en nous élisant le 15 mars dernier. Nous avons dû attendre deux longs mois avant de prendre nos fonctions mais dès le 23 mai, jour de notre 1er conseil municipal, toutes les commissions ont été formées.

Malheureusement la crise sanitaire due au COVID 19 est encore là et nous devons continuer à être très vigilants. Nous avons prévu pour cet été des moments de rencontre et de convivialité mais nous ne pouvons hélas tous les maintenir. Nous espérons toutefois pouvoir organiser une « fête des voisins », peut-être une exposition dans le courant du mois d'octobre et le spectacle de Noël pour les enfants. Nous espérons pouvoir commémorer l'armistice du 11 novembre 1918 tous ensemble.

Depuis quelques années, nous ne commémorions plus à Noyers l'appel du 18 Juin du Général de Gaulle. Le Conseil municipal nouvellement élu a souhaité rétablir cette cérémonie du souvenir. Tout en respectant la distanciation sociale imposée en cette période de crise sanitaire, les conseillers et M. Christian Bachellier porte-drapeaux et représentant l'Union des Anciens Combattants se sont donc réunis autour du Monument aux Morts le 18 juin dernier.

Concernant les travaux, des dossiers sont à l'étude, comme par exemple les travaux de l'église (le dossier va être soumis au Conseil prochainement), les travaux d'aménagement du 1er étage de la mairie, ... Les travaux de réparation de la traversée de route du chemin de l'écluse ont été confiés à l'entreprise Garavoglia. Ils devraient être terminés avant la fin de l'été. Une subvention de EUR 13 475 a été d'ailleurs accordée par le Département.

Nous avons la volonté d'améliorer notre cadre de vie, de faire en sorte que Noyers soit un village rural attractif dans lequel chacun trouvera sa place, dans le respect de l'autre.

Soyez assurés de ma disponibilité et de ma considération,

Votre Maire, Marie-Annick Marceaux

Commissions municipales et délégations

Commission d'Appel d'Offres

Présidence :
Marie-Annick Marceaux
Titulaires :
Cédric Coudré, Christophe Migny, Florence Quignon
Suppléants :
Pierre Bader, Christiane Denizard, Jacques Foucher

Commission Environnement, Urbanisme, Voirie, Espace public (hors PLUI) :

Adjointe en charge :
Angélique Beaudoin
Membres :
Jacques Aubert, Sarah Bader, Christiane Denizard,
Christophe Migny, Florence Quignon

Commission Travaux (hors assainissement) :

Adjoint en charge :
Cédric Coudré
Membres :
Pierre Bader, Martine Cordier,
Jacques Foucher, Richard Marceaux, Christophe Migny

Commission Finances :

Adjointe en charge :
Martine Cordier
Membres :
Angélique Beaudoin, Christiane Denizard, Jacques
Foucher, Christophe Migny, Florence Quignon.

Commission Communication, Internet et Évènementiel :

Adjoint en charge :
Richard Marceaux
Membres :
Pierre Bader, Sarah Bader,
Sylviane Caille, Christiane
Denizard, Christophe Migny

Commission Ecole et Jeunesse Délégués aux conseils d'école :

Présidence :
Marie-Annick Marceaux
Membres :
Sarah Bader, Cédric Coudré

Dossiers attribués au Conseiller délégué par Mme le Maire (PLUi et Assainissement collectif) :

Conseiller délégué en charge :
Christophe Migny
Membres :
Pierre Bader, Angélique Beaudoin,
Hubert Déprez, Yannick Gervais,
Jacques Foucher, Richard Marceaux

Comité Consultatif des Affaires Sociales (CCAS) :

Adjointe en charge :
Angélique Beaudoin
Membres du Conseil Municipal :
Sarah Bader, Sylviane Caille, Christiane Denizard,
Christophe Migny, Florence Quignon

Délégués à la Communauté de Communes :

Titulaire :
Marie-Annick Marceaux
Suppléante :
Angélique Beaudoin

Délégués Syndicats des Eaux de Lorris

Titulaire : Cédric Coudré
Suppléante : Martine Cordier

Délégués Syndicat des Eaux d'Oussoy :

Titulaires: Cédric Coudré, Martine Cordier

Délégués EPAGE

Titulaire :
Christophe Migny
Suppléante :
Martine Cordier

Délégués ADAPA

Titulaire :
Angélique Beaudoin
Suppléante :
Sylviane Caille

Délégué CNAS (Comité National d'Action Sociale) :

Martine Cordier

Délégué Correspondant Défense :

Yannick Gervais

Protection des Données (RGPD) :

Pierre Bader

Délégués au SICTOM :

Ils sont nommés par le Conseil Communautaire
(CCCFG)

Délégués au Syndicat Mixte du Pays Gâtinais :

Ils sont nommés par le Conseil Communautaire
(CCCFG)

Délégués à la Fourrière (animaux) :

Ils sont nommés par le Conseil Communautaire
(CCCFG)

FINANCES DE LA COMMUNE

BUDGET PRINCIPAL

SECTION FONCTIONNEMENT	
Dépenses	424 860,97
Recettes	825 610,69
Solde	400 749,72

BUDGET ASSAINISSEMENT

SECTION EXPLOITATION	
Dépenses	100 352,90
Recettes	149 919,43
Solde	49 566,53

(1) Le solde de 346678 € (Budget principal) sera affecté à l'exercice 2020

(2) Les 20 401 € en excédent (Budget assainissement) incluent le versement d'une subvention de 50 000 € en 2019

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses	164 699,73
Recettes	110 628,98
Solde	-54 070,75

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses	113 750,75
Recettes	84 585,70
Solde	-29 164,97

GLOBAL

Dépenses	589 560,70
Recettes	936 239,67
Solde (1)	346 678,97

GLOBAL

Dépenses	214 103,65
Recettes	234 505,21
Solde (2)	20 401,56

LES MANIFESTATIONS

Manifestations organisées par la Commune (sous réserve que les conditions sanitaires le permettent)

- Samedi 29 août : « Fête des voisins » Les Nucériens se retrouveront à la salle Raffard pour un pique-nique, chacun amènera son panier repas.
- 11 novembre : Commémoration.
- 12 Décembre à 15h00 : arbre de Noël des enfants -
Vœux du Maire : 9 janvier 2021

La commune accueillera la Société Mycologique du Gâtinais et des Régions de la Loire (SOMYGA) pour une exposition de champignons les 17 et 18 octobre.

Le Comité des Fêtes de Noyers recherche des volontaires prêts à s'investir pour animer la commune. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à les rejoindre

(Contact : Mairie de Noyers au 02.38.92.40.72 ou à l'adresse mail suivante : comitedesfetesnoyers@gmail.com).



LA MAIRIE

Coordonnées de la mairie :

- Adresse : 9, rue de la Mairie
- Téléphone : 02 38 92 40 72
- Adresse mail : noyers.mairie@orange.fr
- Site internet : <https://www.noyers.fr>

Secrétaire : Claudette POIRON

Maire : Marie-Annick MARCEAUX

Le secrétariat de la mairie vous accueille, de préférence sur rendez-vous :

- Le mardi de 16h à 18H
- Le mercredi et le jeudi de 10h à 11h30
- Le vendredi de 16h à 18h
- La mairie est fermée le mercredi après-midi.

Mme le Maire reçoit tous les jours, **sur rendez-vous** à prendre directement auprès d'elle au numéro suivant : **07.87.81.40 34** ou auprès du secrétariat : **02.38.92.40.72.**

Si vous souhaitez rencontrer un adjoint au Maire, merci de contacter le Secrétariat.

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES QUI, SI ELLES NE SONT PAS RESPECTÉES NUISENT PARFOIS À LA BONNE ENTENTE ENTRE VOISINS :

- Les travaux de jardinage et de bricolage, ainsi que l'utilisation des tondeuses ou autres outils particulièrement bruyants ne peuvent se faire que :
 1. la semaine que de 8h à 12h et de 14h à 19h
 2. le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h,
- Le brûlage à l'air libre est interdit toute l'année (arrêté préfectoral du 9 juin 2017).
- Les terrains non bâtis doivent être nettoyés.

OPÉRATION VACANCES TRANQUILLITÉ

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la gendarmerie de surveiller votre domicile.

Des patrouilles sont alors organisées et vous serez prévenus en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages).

Pour bénéficier du service, vous devez vous rendre à la brigade de gendarmerie de Lorris ou Bellegarde au moins 2 jours avant votre départ.

Vous pouvez remplir le formulaire disponible en ligne et l'imprimer avant de vous rendre à la gendarmerie.

PANNEAU POCKET

Dans le but d'améliorer la communication, vous avez dès maintenant la possibilité de télécharger **gratuitement** sur votre smartphone l'application PANNEAUPOCKET. Vous aurez ainsi à n'importe quel moment et n'importe où accès à l'actualité de Noyers qui sera mise à jour quotidiennement (annonces, alertes météo ...)



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie s'est équipée de l'application PanneauPocket.

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



L'APPLI MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE

SIMPLE ET GRATUIT

Testez vous-même!

- 1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore** ou **PlayStore**
- 2 Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre commune en favori en cliquant sur le cœur ♥ situé à côté de son nom.

Pas besoin de créer un compte !

Félicitations, vous recevrez désormais des notifications de votre commune en cas d'alertes ou d'informations.

BONNE UTILISATION !



"Imprimé par la Mairie"